



Dunkerque, le 28 AVR. 2026

**Objet :**

**Comité syndical d'installation du SCoT Flandre Dunkerque**

Mesdames et Messieurs les élus-ues,

Je vous prie de bien vouloir assister au comité syndical qui se tiendra :  
le mercredi 13 mai 2026 à 11 heures.

**Communauté Urbaine de Dunkerque - Salles des commissions n°2&4.**

Ordre du jour :

**1/Installation du nouveau comité syndical**

- Election du Président
- Détermination du nombre de vice-présidents
- Election des vice-présidents
- Création et composition du bureau
- Lecture de la charte de l'élu
- Modification des statuts
- Indemnités des élus (subordonnées à l'arrêté préfectoral)
- Décision modificative - Virements de crédits
- Délégations de pouvoirs au Président
- Approbation du Règlement Intérieur 2026-2032
- Désignation des représentants au sein de l'Assemblée Générale de l'AGUR et du Conseil d'Administration de l'AGUR
- Désignation des représentants à la Commission de suivi de site
- Désignation des représentants à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- Désignation des représentants à la Fédération Nationale des SCoT
- Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau et SAGE de l'Yser

**2/ Présentation du SCoT de la région Flandre Dunkerque**

- » Présentation du rôle de l'élu d'un SCoT - Film de la Fédération Nationale des SCoT et remise d'une mallette du parfait élu
- » Présentation de l'équipe administrative et technique
- » Echanges.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence : [smscot@cud.fr](mailto:smscot@ cud.fr)

Pour les personnes absentes, vous trouverez un pouvoir en annexe.

*cordialement*

Bien cordialement  
Le Président,

*Martial Beyaert*  
Martial BEYAERT